



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 01034

Numéro SIREN : 431 302 645

Nom ou dénomination : 3 J D

Ce dépôt a été enregistré le 20/03/2015 sous le numéro de dépôt 5117

0031034

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 20 MARS 2015

sous le N°.....5117.....

S.A.R.L. 3JD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
DE LA SARL UNIPERSONNELLE
3 JD EN S.A.S.**

CHRISTOPHE GUERIN

EXPERT COMPTABLE DIPLÔMÉ

Inscrit au Tableau de l'Ordre de Bordeaux

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de Bordeaux

E.U.R.L. 3 JD

Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle au capital de 8 000,00 €

RCS BORDEAUX 431 302 645

9 Allée de l'ermitage

33 470 GUJAN MESTRAS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SARL
UNIPERSONNELLE 3 JD EN SAS**

Aquiliae Bâtiment Celadon Rue de la Blancherie

33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX

TEL 05 57 77 71 60 FAX 05 57 77 71 69

ch.guerin@chguerin.experts-comptables.fr

TVA intracommunautaire FR82413308164 SIRET 413 308 164 000 65 APE 6920 Z

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 3 JD

Madame, Monsieur,

En exécution de la mission de Commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des dispositions de l'article L 224-3 du Code de Commerce par décision unanime des associés en date du 27 Février 2015, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R 224-3 du Code de Commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à :

- Contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminés selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est égal au montant du capital social.

La synthèse de mon analyse est la suivante :

L'actif du bilan de la société tel qu'il ressort de la situation arrêtée au 30 Septembre 2014 , est composé à 46.10 % de créances clients à échéances normales, à 42.56 % de trésorerie.

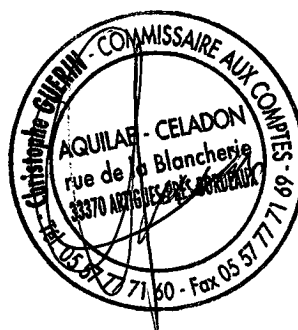
Les capitaux propres au 30-09-2014 représentent 60.40 % du total du passif.

Mes travaux n'ont pas permis la mise en évidence de passifs non comptabilisés ou de dettes anormales tant dans leurs montants que dans leurs échéances.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'autre observation de ma part que celles figurant ci-dessus.

Fait à Artigues, le 13 mars 2015

Christophe GUERIN
Commissaire à la transformation



Aquilaë Bâtiment Celadon Rue de la Blancherie
33 370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
TEL 05 57 77 71 60 FAX 05 57 77 71 69
ch.guerin@chguerin.experts-comptables.fr
TVA intracommunautaire FR82413308164 SIRET 413 308 164 000 65 APE 6920 Z
Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.